

**Arrêté du 10 octobre 2011 portant nomination (régisseurs d'avances et de recettes) à la cour d'appel de Besançon**

**NOR : JUSB1127926A**

Le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés,

*Vu le décret n°92-681 du 20 juillet 1992 relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;*

*Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;*

*Vu l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des juridictions civiles et pénales ;*

ARRÊTE

**Article 1**

Il est, à compter du 1er novembre 2011, mis fin aux fonctions de Madame Chantal CUCHE épouse FORIEN, adjointe administrative de première classe, en sa qualité de régisseuse suppléante à la cour d'appel de Besançon.

**Article 2**

Madame Marie-Hélène MENCARELLI épouse SPRICH, secrétaire administrative de classe normale, est nommée, à compter du 1er novembre 2011, régisseuse suppléante à la cour d'appel de Besançon.

**Article 3**

La directrice des services judiciaires est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et des libertés et notifié par les chefs de la cour d'appel de Besançon en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait le 10 octobre 2011.

Le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés,  
Par délégation la chef du bureau des carrières et de la mobilité professionnelle,

**Marie-Noëlle DEHOUCK**